



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Réunion spéciale du Conseil d'administration Le 7 février 2023 à 19h30

<https://us02web.zoom.us/j/87615183572>

Procès-verbal

Membres	Ijab Khanafer, Heather Coffin, Ève Robidoux, Laurianne Champagne, Linda Gisenya, Martine Iradukunda, Rihab Alaya
Absente	Philippine Smith
Employées	Valérie Deschênes, Adjointe à la direction FPFA Sara Bina, Gestionnaire des finances FPFA

1. Bienvenue

Ève Robidoux, présidente, souhaite la bienvenue. Elle explique qu'il s'agit d'une réunion spéciale pour entériner les recommandations du sous-comité finances. Le compte rendu de la rencontre du comité finances, ainsi que l'enregistrement de la réunion, a été mis à la disposition des membres dans le Drive.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Confidentialité
4. Recommandation du comité finances
5. Date de la prochaine rencontre
6. Fin de la rencontre

Proposition de l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée

3. Confidentialité

Les procès-verbaux du CEPP sont affichés sur le site Web et sont accessibles au public. Que voulons-nous faire pour protéger les informations, surtout au sujet de Belle Nature? La FPFA recommande d'aller en huis clos pour les discussions concernant Belle Nature. Les membres expriment l'importance de la transparence et de suivre la procédure déjà établie, or les discussions n'auront pas lieu à huis clos.

4. Recommandation du Comité de finances

Le budget révisé du CEPP pour l'année 2022-2023 projette un déficit de -198 366,91\$.

Remarque : Le Comité de finances a demandé des explications concernant l'écart entre le budget initial (mars 2022) et l'état actuel (janvier 2023). Puisque Mireille est absente, des discussions plus approfondies auront lieu dès son retour. Le budget présenté à l'AGA projetait



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

un surplus de 12 000\$, toutefois en janvier 2023 nous avons un budget déficitaire de 198 366,91\$.

Le Comité de finances a étudié diverses stratégies pour remédier au déficit. La fin de l'année financière étant dans cinq mois, certaines mesures doivent être prises dans l'immédiat pour avoir un impact financier et d'autres auront un impact l'année prochaine.

À titre d'information, la FPFA a accès à un calculateur développé par Éconocoop (coopérative pour la gestion des garderies conçu par la Commission nationale des parents francophones – CNPF). Le calculateur est un outil qui permet l'analyse des seuils de rentabilité des services de garde.

La discussion sur l'avenir de Belle Nature sera reportée à la prochaine rencontre du CA à la fin février ou même à la fin mars. Une autre rencontre du Comité de finances aura lieu faire une analyse plus profonde des opérations du site Belle Nature, p. ex. analyse avec le calculateur.

La FPFA a identifié quelques subventions qui seront remises au CEPP :

- Une somme de **9 900 \$** pour financer des remplaçants afin que les éducateurs du CEPP préscolaire à Gabrielle-Roy participent à des rencontres de communauté de pratique durant leurs heures de travail. Les membres ont demandé des clarifications concernant cette somme, à savoir si les dépenses associées avaient été budgétées. On clarifie que les dépenses ont été budgétées, mais pas les revenus.
- Une somme de **15 000 \$** pour financer une personne en ressources humaines au CEPP Gabrielle-Roy qui coordonne les communautés de pratique. La FPFA avait l'intention d'embaucher une coordonnatrice qui aurait uniquement comme responsabilité la pédagogie de ce site et d'embaucher une deuxième personne qui offrirait un appui aux autres tâches administratives, dont la gestion des remplaçants. La FPFA a abandonné cette initiative vu la situation financière du CEPP. La somme subventionnera le salaire de la coordonnatrice par intérim à Gabrielle-Roy. Cette somme n'était pas dans le budget présenté à l'AGA, donc elle n'a pas été approuvée au préalable par le CA. La FPFA précise qu'aucune nouvelle dépense a été engagée qui n'avait pas déjà été approuvée par le CA. La FPFA avait l'intention de proposer une nouvelle dépense, mais cela a été abandonné lors de la révision du budget. La FPFA propose d'abord de verser les revenus et de ne pas engager de nouvelles dépenses non budgétées.
- Une somme de **8 500 \$** pour l'ouverture de À La Découverte. L'intention était de payer les premiers trois mois de salaires de la coordonnatrice qui devrait être en poste trois mois avant l'ouverture de la garderie. Les tâches incluaient les achats, le montage des salles, l'accompagnement pour l'embauche et la formation du personnel. La coordonnatrice embauchée à la mi-août a démissionné une semaine après son entrée en poste. Elle a été remplacée au début octobre lorsque la garderie a ouvert ses portes. La FPFA va tout de même verser cette somme au CEPP.



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
 École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
 Courriel : direction@cepp.info

La coordonnatrice du CEPP Belle Nature a annoncé son départ en congé santé pour une période de trois mois. Une éducatrice du centre assumera le rôle de coordonnatrice en plus de son rôle d'éducatrice. Plusieurs tâches administratives seront mises de côté durant les trois prochains mois. Ceci épargnera **9 449 \$**.

La mise à pied du cuisinier du CEPP GR épargnera **50 800 \$** d'ici la fin juin (voir calculs).

Salaire du cuisinier	41 600,00		
Avantages sociaux : AAE, RRC, vacances (10%)	4 160,00	45 760,00	
Épargne mars à juin - 4 mois (45 760/12*4)			15 253,33
Budget annuel pour la nourriture	68 640,00		
Réduction du budget estimé trop élevé (actuel fin juin 2022 était 41 000\$)	25 000,00	25 000,00	
Ajustement au budget annuel pour la nourriture	43 640,00		
Épargne mars à juin - 4 mois (43 640/12*4)	14 546,67		
Budget pour les collations - 4 mois	4 000,00	10 546,67	
Épargne nette sur budget de nourriture			35 546,67
Total épargne budget cuisinier et nourriture			50 800,00

Le Comité de finances recommande les trois actions suivantes :

- a) Que le Comité de finances se rencontre à nouveau pour étudier divers scénarios pour monitorer le budget 2022-2023 et établir le budget 2023-2024.
- b) Que le CEPP accepte l'offre du gouvernement albertain d'un paiement unique (3 % sur les frais d'inscriptions pour janvier à mars 2023) en échange de s'engager à ne pas augmenter les frais avant le 1^{er} janvier 2024.
- c) Que le CEPP mette à pied le cuisinier affecté au préscolaire à Gabrielle-Roy en date du 1^{er} mars 2023.

Les membres précisent :

- L'offre de collations sur tous les sites est plus équitable que l'offre de repas à GR, seulement, et des collations ailleurs.
- L'offre de repas à Gabrielle-Roy est une dépense importante que le CEPP ne peut plus se permettre.
- Le souhait est de suspendre le service de repas à GR comme mesure temporaire pour l'année budgétaire 2022-2023. Le service pourrait reprendre en 2023-2024, mais d'autres études seront nécessaires.
- La suspension des services du cuisinier a été fait dans le passé pour équilibrer le budget.
- Les services de l'agent de communication devraient aussi être pris en compte. Ce poste a été financé grâce à la subvention ELCC, mais il perdure même si ce financement a pris fin.



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
 École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
 Courriel : direction@cepp.info

- Le poste en communication sera étudié par le Comité finance pour les budgets à moyen et à long terme.
- Les parents constatent qu'il semble y avoir une réduction des services et une augmentation des frais.
- L'offre de repas chaud à GR est attirante pour les parents.
- On craint que l'abolition du poste de cuisinier puisse nuire à la réputation du CEPP.
- Les revenus des casinos sont déjà engagés dans le budget, par contre il y a un assez long délai avant de recevoir ces fonds, ce qui pourrait nuire aux finances de cette année.
- Les membres du sous-comité cherchent plus de précisions concernant le budget; ils ne sont pas satisfaits des réponses reçues jusqu'à présent.
- Considérer remettre au privé le service alimentaire.
- La FPFA attend une réponse du gouvernement pour savoir si les parents pourraient payer des frais uniques pour un service de repas.
- Le sous-comité doit se rencontrer à nouveau pour mieux comprendre l'écart entre le budget présenté à l'AGA et le budget révisé. Les membres n'ont pas suffisamment d'information pour prendre des décisions définitives.
- Vu l'épargne de 25 000 \$ en nourriture, il semble que nous pourrions maintenir le poste de cuisinier jusqu'à la fin juin.
- Si le CEPP accepte le 3 % offert par le gouvernement en échange de ne pas augmenter les frais, ces revenus de +19 708,22\$ réduiraient le déficit.

Modification à la recommandation du comité finance :

Déficit actuel		(198 366,91) \$
Subvention pour l'ouverture ALD	8 500,00 \$	
Subvention ACUFC communauté de pratique	15 000,00 \$	
Subvention pour remplaçants communautés de pratique	9 900,00 \$	
Congé santé LBN	9 449,00 \$	
Païement unique du gouvernement	19 708,22\$	
Épargne cuisinier et nourriture	50 800,00 \$	93 649,00 \$
Épargne nourriture supprimer le cuisinier	25 000,00\$	113 357,22\$
		87 557,22\$
		(104 717,91) \$
		(85 009,69)\$
Déficit ajusté		(110 809,69\$)

Notes

Rouge = calculs avec ajout du paiement unique du gouvernement

Mauve = calculs avec changement à la troisième proposition (réduction du budget de nourriture sans mise à pied du cuisinier)

Proposition que le Comité de finances se rencontre pour explorer divers scénarios pour assurer un monitoring du budget 2022-2023 et établir le budget 2023-2024.



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Adopté

Proposition que le CEPP accepte l'offre du gouvernement albertain d'un paiement unique (3 % sur les frais d'inscriptions de janvier à mars 2023) en échange de s'engager à ne pas augmenter les frais avant le 1^{er} janvier 2024. Adopté

**Proposition que le CEPP réduise le budget annuel attribué à l'alimentation de 25 000 \$.
Adopté**

5. Date de la prochaine rencontre

Deux Doodles seront lancés lors du retour de Mireille, une pour le Comité de finances et un autre pour le CA (entre le 22 et 28 février).

6. Fin de la rencontre

La réunion prend fin à 21h23 par épuisement des points à l'ordre du jour.